



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, session 2026

N° A2A42IGEEBR

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, au titre de l'année 2026 :

Monsieur HENRY Etienne, ingénieur de recherche CNRS, président, expert, Centre national de la recherche scientifique, Plouzane.

Madame BEAUDOIN Olivia, ingénieure de recherche CNRS, vice-présidente, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Madame CHARLIER Cathy, ingénieure de recherche, experte, Nantes Université, Nantes.

Madame GAILLARD BUJARD Fanny, ingénieure de recherche CNRS, experte, Université de Bretagne occidentale, Quimper.

Madame BIDAULT Adeline, ingénieure d'études de classe normale, Université de Bretagne occidentale, Plouzane.

Monsieur L'HARIDON Stéphane, ingénieur de recherche, Université de Bretagne occidentale, Plouzane.

Monsieur GOURMELEN Cédric, attaché principal d'administration de l'Etat, suppléant, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON